



Expertise comptable - Conseil - Audit

ASSOCIATION DIOCESAINE DE BAYEUX


Association

Siège social : 1 rue Nicolas ORESME
14000 CAEN

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2022

 **Des experts à votre service.**

SOCIÉTÉ D'EXPERTISE COMPTABLE inscrite aux tableaux de l'Ordre des régions :
Bretagne, Centre-Val de Loire, Île-de-France, Normandie, Pays de Loire

SOCIÉTÉ DE COMMISSARIAT AUX COMPTES
membre de la Compagnie Régionale
Ouest-Atlantique

SIÈGE SOCIAL :
Parc Technopole - Rue Albert Einstein
53810 CHANGE

ADRESSE POSTALE : Parc Technopole - Rue Albert Einstein - CS 83006 - 53063 LAVAL Cedex 9
SOCIÉTÉ PAR ACTIONS SIMPLIFIÉE AU CAPITAL DE 8 114 400 € - RCS LAVAL 557 150 067 - N° D'IDENTIFICATION FISCALE FR 48 557 150 067 - CODE APE 6920Z

— **fiteco.com** —

ASSOCIATION DIOCESAINE DE BAYEUX

Association

Siège social : 1 rue Nicolas ORESME

14000 CAEN

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 décembre 2022

Au Conseil d'Administration de l'association DIOCESAINE DE BAYEUX,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Conseil d'Administration, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association DIOCESAINE DE BAYEUX, relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé, ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce, relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment en ce qui concerne la correcte application du plan comptable spécifique aux associations diocésaines défini par la conférence des Evêques de France.

Les appréciations ainsi portées, s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés au conseil d'administration.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Trésorier.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations le concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à LA FERTE-MACE, le 12 juin 2023

FITECO,
Commissaire aux Comptes



Arnaud MANSON
Associé

ASSOCIATION DIOCESAINE DE BAYEUX

Association

Siège social : 1 rue Nicolas ORESME
14000 CAEN

COMPTES ANNUELS

Exercice clos au 31 décembre 2022

Association Diocésaine de Bayeux

Actif		Au 31/12/2022			Au 31/12/2021	
		Montant brut	Amort. ou Prov.	Montant net		
Actif immobilisé	Immobilisations incorporelles	Frais d'établissement				
		Frais de recherche et développement				
		Donations temporaires d'usufruit				
		Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires ⁽¹⁾	99 329	90 171	9 157	11 417
		Immobilisations incorporelles en cours				
	Avances et acomptes					
	TOTAL	99 329	90 171	9 157	11 417	
	Immobilisations corporelles	Terrains	2 488 210	295 549	2 192 660	1 293 024
		Constructions	45 325 777	31 904 055	13 421 722	13 271 412
		Inst.techniques, mat.out.industriels	3 072 153	2 661 239	410 913	435 887
Immobilisations corporelles en cours		2 222 546		2 222 546	2 475 237	
Avances et acomptes		51 827		51 827	79 692	
TOTAL	53 160 515	34 860 844	18 299 670	17 555 254		
	Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	1 790 727	12 500	1 778 227	1 463 887	
Immobilisations financières ⁽²⁾	Participations et créances rattachées	136 213		136 213	136 213	
	Autres titres immobilisés	159 309		159 309	159 309	
	Prêts	101 556	38 998	62 558	69 784	
	Autres	866 605	439 035	427 569	422 527	
	TOTAL	1 263 684	478 034	785 650	787 834	
Total I		56 314 256	35 441 550	20 872 706	19 818 394	
Actif circulant	Créances ⁽³⁾	Stocks et en cours	203 711	14 774	188 936	185 526
		Créances clients, usagers et comptes rattachés	58 312	1 536	56 776	54 566
		Créances reçues par legs ou donations	1 464 205		1 464 205	480 774
		Autres	1 181 852	22 107	1 159 744	679 035
	TOTAL	2 704 369	23 643	2 680 726	1 214 375	
	Divers	Valeurs mobilières de placement	10 659 845	149 587	10 510 258	10 508 904
		Instruments de trésorerie				
Disponibilités		9 914 643		9 914 643	11 025 499	
	Charges constatées d'avance ⁽⁴⁾	65 386		65 386	75 072	
Total II		23 547 956	188 005	23 359 951	23 009 379	
	Frais d'émission des emprunts III					
	Primes de remboursement des emprunts IV					
	Ecart de conversion Actif V					
TOTAL DE L'ACTIF (I+II+III+IV+V)		79 862 213	35 629 555	44 232 658	42 827 773	
Renvois	(1) Dont droit au bail (2) Part à moins d'un an (brut) des immobilisations financières (3) et (4) Dont à plus d'un an (brut)					

Edité à partir de Loop V6.6.0

Association Diocésaine de Bayeux

Passif		Au 31/12/2022	Au 31/12/2021
Fonds propres	Fonds propres sans droit de reprise		
	Fonds propres statutaires		
	Fonds propres complémentaires	13 734 054	14 342 093
	Fonds propres avec droit de reprise		
	Fonds propres statutaires		
	Fonds propres complémentaires	24 044	24 044
	Écarts de réévaluation		
	Réserves		
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves pour projet de l'entité		
Autres	134 630	231 020	
Report à nouveau	12 750 124	9 461 637	
Résultat de l'exercice (Excédents ou Déficits)	1 247 682	3 207 277	
Situation nette (sous-total)	27 890 536	27 266 073	
Fonds propres consommables			
Subventions d'investissement	1 835 556	2 004 228	
Provisions réglementées			
Total I	29 726 093	29 270 301	
Autres fonds propres	Montant des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
Total I bis			
Fonds dédiés	Fonds reportés liés aux legs ou donations	3 157 433	1 911 536
	Fonds dédiés	7 605 411	8 003 618
	Total II	10 762 844	9 915 154
Provisions	Provisions pour risques		20 000
	Provisions pour charges	390 021	21 000
	Total III	390 021	41 000
Dettes	Emprunts obligataires et assimilés		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit ⁽¹⁾	64 315	99 034
	Emprunts et dettes financières diverses ⁽²⁾	1 593 140	1 971 448
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	835 704	575 292
	Dettes des legs ou donations		
	Dettes fiscales et sociales	549 189	612 568
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	295 070	300 248
	Instrument de trésorerie		
Produits constatés d'avance	16 277	42 724	
Total IV	3 353 699	3 601 317	
Écart de conversion Passif V			
TOTAL DU PASSIF (I+I bis+II+III+IV+V)	44 232 658	42 827 773	
Renvois	(1) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques		
	(2) Dont emprunts participatifs		

Edité à partir de Loop V16.00

Association Diocésaine de Bayeux

		Du 01/01/2022 Au 31/12/2022	Du 01/01/2021 Au 31/12/2021
		12 mois	12 mois
Produits d'exploitation	Cotisations	4 048	2 931
	Ventes de biens et services		
	Ventes de biens		
	<i>dont ventes de dons en nature</i>		
	Ventes de prestations de service	1 388 979	978 267
	<i>dont parrainages</i>		
	Produits de tiers financeurs		
	Concours publics et subventions d'exploitation	4 666	5 666
	Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
	Ressources liées à la générosité du public		
	Dons manuels	9 072 630	9 093 283
	Mécénats		
	Legs, donations et assurances-vie	1 912 309	1 320 960
	Contributions financières	11 800	30 424
	Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	666 140	405 905
Utilisations des fonds dédiés	644 172	1 465 421	
Autres produits	596 304	585 732	
	TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION I	14 301 051	13 888 593
Charges d'exploitation	Achats de marchandises		
	Variation de stocks	-4 328	-4 211
	Autres achats et charges externes (1)	6 309 824	5 454 278
	Aides financières	215 740	276 034
	Impôts, taxes et versements assimilés	539 141	527 995
	Salaires et traitements	3 315 027	3 336 881
	Charges sociales	1 152 828	1 198 995
	Dotations aux amortissements et aux dépréciations	1 656 734	1 534 112
	Dotations aux provisions	2 244	20 000
	Reports en fonds dédiés	245 965	379 583
	Autres charges	39 613	11 625
	TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION II	13 472 792	12 735 295
	1. Résultat d'exploitation (I-II)	828 258	1 153 298

Édité à partir de Loop V6.60.0

Association Diocésaine de Bayeux

		Du 01/01/2022 Au 31/12/2022 12 mois	Du 01/01/2021 Au 31/12/2021 12 mois
Produits financiers	De participations		
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé	12 496	10 372
	Autres intérêts et produits assimilés	161 794	118 255
	Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges	67 986	107 078
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	98 132	103 665
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS III		340 411	339 372
Charges financières	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	154 587	44 225
	Intérêts et charges assimilés	33 900	14 367
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	20 947	9 524
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES IV		209 435	68 117
2. Résultat financier (III-IV)		130 975	271 255
3. Résultat courant avant impôt (I-II+III-IV)		959 234	1 424 553
Produits exceptionnels	Sur opérations de gestion	20 553	1 612 913
	Sur opérations en capital	579 952	348 731
	Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS V		600 506	1 961 645
Charges exceptionnelles	Sur opérations de gestion	207 638	116 339
	Sur opérations en capital	14 894	407
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	11 667	
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES VI		234 200	116 747
4. Résultat exceptionnel (V-VI)		366 305	1 844 898
Participation des salariés aux résultats VII			
Impôts sur les bénéfices VIII		77 858	62 175
Total des produits (I + III + V)		15 241 968	16 189 612
Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)		13 994 286	12 982 334
EXCÉDENT OU DÉFICIT		1 247 682	3 207 277
Évaluation des contributions volontaires en nature			
Contributions volontaires en nature			
Dons en nature			
Prestations en nature			
Bénévolat			
Total			
Charges des contributions volontaires en nature			
Secours en nature			
Mises à disposition gratuite de biens			
Prestations en nature			
Personnel bénévole			
Total			

Édité à partir de Loop V6.600



KPMG ESC & GS
Expertise Comptable, Gestion Sociale, Conseil
5 Avenue de Dubna
BP 60260
14209 Hérouville Saint Clair Cedex

Téléphone : +33 (0)2 14 37 55 00
Télécopie : +33 (0)2 14 37 56 39
Site internet : www.kpmg.fr

Association Diocésaine de Bayeux

Annexe aux comptes annuels de l'exercice clos le
31 décembre 2022

7 juin 2023

Ce rapport contient 20 pages

© 2023 KPMG ESC & GS, société d'exercice libéral par actions simplifiée et société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'Ordre des experts-comptables, membre français du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais (= private company limited by guarantee =). Tous droits réservés. Le nom KPMG et le logo sont des marques déposées ou des marques de KPMG International. [Imprimé en France].

Le Commissaire aux Comptes
pour Fitéco
le chargé du mandat

Table des matières

1	Informations générales et faits significatifs de l'exercice	3
1.1	<i>Objet social</i>	3
2	Faits majeurs	4
2.1	<i>Evènements principaux de l'exercice</i>	4
2.2	<i>Principes, règles et méthodes comptables</i>	4
2.2.1	<i>Périmètre de l'Association Diocésaine</i>	4
2.2.2	<i>Méthode générale</i>	5
2.2.3	<i>Comptabilisation et évaluation des actifs</i>	5
2.2.4	<i>Changement de méthode</i>	5
3	Informations relatives au bilan	6
3.1	<i>Actif</i>	6
3.1.1	<i>Tableau des immobilisations</i>	6
3.1.2	<i>Tableau des amortissements</i>	8
3.1.3	<i>Immobilisations incorporelles</i>	8
3.1.4	<i>Immobilisations corporelles</i>	8
3.1.5	<i>Immobilisations financières</i>	10
3.1.6	<i>Immobilisations en cours</i>	11
3.1.7	<i>Evaluation des stocks</i>	12
3.1.8	<i>Créances</i>	12
3.1.9	<i>Valeurs mobilières de placement</i>	12
3.2	<i>Passif</i>	13
3.2.1	<i>Fonds associatifs</i>	13
3.2.2	<i>Fonds dédiés</i>	14
3.2.3	<i>Subventions d'investissements</i>	15
3.2.4	<i>Provisions pour risques</i>	15
3.2.5	<i>Etat des dettes</i>	16
4	Informations relatives au compte de résultat	17
4.1	<i>Résultat par secteur</i>	17
4.2	<i>Résultat financier</i>	17
4.3	Résultat exceptionnel	18
5	Autres informations	19
5.1	Effectif	19
5.2	Engagements hors bilan	19
5.2.1	<i>Engagement retraite</i>	19
5.3	Informations concernant les contributions volontaires : nature, importance (bénévolat, mise à disposition...)	19
5.4	Rémunération des trois plus hauts cadres dirigeants	19



1 Informations générales et faits significatifs de l'exercice

1.1 Objet social

L'association Diocésaine de Bayeux a pour but de subvenir aux frais et à l'entretien du culte catholique sous l'autorité de l'Evêque, en communion avec le Saint-Siège et conformément à la constitution de l'Eglise catholique.

L'association se propose pour :

- L'acquisition ou la location et l'administration des édifices qu'elle juge opportun d'avoir à sa disposition en vue de l'exercice public du culte catholique dans le Diocèse.
- L'acquisition ou la location et l'administration des immeubles destinés au logement de l'évêque, des bureaux de l'évêché, des curés et des vicaires ainsi que des prêtres âgés ou infirmes.
- Pourvoir au traitement d'activité et éventuellement de retraite des ecclésiastiques occupés au ministère par nomination de l'autorité compétente ainsi qu'aux honoraires dus aux prédicateurs et salaires des employés de l'Eglise.
- L'acquisition ou la location et administration temporelle du grand Séminaire des petits séminaires et de leurs annexes.

2 Faits majeurs

2.1 Evènements principaux de l'exercice

L'exercice 2022 est dans la continuité de l'exercice 2021, avec une légère augmentation de l'activité. Cette augmentation se traduit par une hausse des produits des quêtes, offrandes et dons (+408 k€). Les produits d'exploitation augmentent de 683 k€ tandis que les charges d'exploitation augmentent de 331 k€.

Il est à noter la diminution significative du résultat exceptionnel (- 2 140 k€). Cette diminution est principalement liée à la constatation lors de l'exercice précédent, par acte du 9 février 2021 de la dévolution des biens de la Communauté des Bénédictines de l'adoration perpétuelle du Saint-Sacrement.

Les produits des legs représentent 1 846 k€ sur l'exercice 2022, contre 1 262 k€ en N-1. Cette augmentation est principalement liée au pèlerinage de Lisieux qui a reçu des legs importants sur l'exercice.

2.2 Principes, règles et méthodes comptables

2.2.1 Périmètre de l'Association Diocésaine

L'Association Diocésaine comprend :

- Les services généraux de la Curie y compris les chantiers du Diocèse.
- Les 51 paroisses du Diocèse ainsi que les 3 pôles missionnaires de Caen, Lisieux et Bayeux.
- La Direction du Pèlerinage de Lisieux.
- La Maison Diocésaine.
- Les Pèlerinages Diocésains.
- La Formation Permanente.
- L'Hospitalité Diocésaine.
- Le Foyer Saint Gilles.
- La Résidence Pierre Maubant.
- L'INSR.
- La Maison Théophile.
- La Communauté de Tordouet.
- La Pastorale de la santé.
- La Pastorale des jeunes.
- L'Aumônerie étudiante.
- Frat'Jeunes
- et 17 autres services liés au Diocèse dont la pastorale liturgique, catéchuménat, etc.



2.2.2 *Méthode générale*

Le règlement ANC 2018-06 s'applique aux comptes afférents aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2020.

Les comptes annuels de l'Association Diocésaine pour cet exercice clos ont été arrêtés conformément aux dispositions du Code de Commerce, aux dispositions spécifiques applicables du règlement ANC 2018-06 et, à défaut d'autres dispositions spécifiques, à celles du règlement ANC 2014-03 relatif au plan comptable général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Le plan comptable de l'Association s'appuie également sur le plan comptable élaboré par la Conférence des Evêques de France en 2000.

2.2.3 *Comptabilisation et évaluation des actifs*

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

La méthode dite prospective a été retenue par l'Association. Seuls les constructions et aménagements des constructions, dont la valeur nette comptable est supérieure à 1 000 €, ont été décomposés.

2.2.4 *Changement de méthode*

L'exercice a été impacté par les deux changements de méthode suivant :

- La provision IDR a été comptabilisée pour les entités de Curie et Lisieux, l'impact en report à nouveau est de 164 k€ ;
- La provision pour la retraite des prêtres a également été comptabilisé cette année, l'impact en report à nouveau est de 470 k€.



3 Informations relatives au bilan

3.1 Actif

3.1.1 Tableau des immobilisations

en valeur brute (K€)	AN	+	-	Solde
Immobilisations Incorporelles	155	5	61	99
Curie	61	4	61	4
INSR	9			9
Lisieux	84			84
Paroisses	1			1
Services		1		1
Immobilisations Corporelles	48 798	2 700	612	50 886
Curie	26 297	1 401	60	27 638
INSR	360			360
Lisieux	11 244	1 064	40	12 268
Paroisses	10 569	230	304	10 495
Services	328	5	208	124
Immobilisations En Cours	2 475	1 414	1 667	2 223
Curie	706	30	711	25
Lisieux	1 770	1 384	956	2 198
Avances et acomptes	80	19	47	52
Curie	35		24	10
Paroisses	27	18	5	40
Lisieux	18		18	
Services		2		2
Biens reçus par legs	1 464	788	461	1 791
Curie	1 464	788	461	1 791
Immobilisations Financières	1 290	32	58	1 265
Curie	1 155	32	45	1 142
Paroisses	134		13	121
Services	1			1
total	54 261	4 958	2 906	56 315



Association Diocésaine de Bayeux

Annexe aux comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2022

KPMG ESC & GS

7 juin 2023

Au 31 décembre 2022, les immobilisations brutes incorporelles et corporelles au bilan se décomposent ainsi :

• **Immobilisations incorporelles**

Logiciels et concessions 99 k€

• **Immobilisations corporelles**

- Terrains et aménagements des terrains	2 488 k€
- Eglises et locaux culturels	5 460 k€
- Immeubles et constructions	11 159 k€
- Aménagements des églises	8 341 k€
- Aménagements des immeubles	18 786 k€
- Aménagements sur sol d'autrui	1 580 k€
- Matériel	1 647 k€
- Matériel de transport	87 k€
- Matériel de bureau et informatique	864 k€
- Mobilier	474 k€
- Immobilisations en cours	2 223 k€
- Avances et acomptes	52 k€

53 160 k€

© 2023 KPMG ESC & GS, société d'exercice libéral par actions simplifiée et société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'Ordre des experts-comptables, membre français du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais (« private company limited by guarantee »). Tous droits réservés. Le nom KPMG et le logo sont des marques déposées ou des marques de KPMG International. [Imprimé en France]. 7

Le Commissaire aux Comptes
pour Fitéco
le chargé du mandat

3.1.2 Tableau des amortissements

(K€)	AN	+	-	Solde
Amortissements Immobilisations Incorporelles	143	7	61	89
Curie	61	1	61	1
INSR	8			8
Lisieux	73	7		80
Paroisses				
Autres				
Services				
Amortissements Immobilisations Corporelles	33 797	1 649	586	34 860
Curie	17 600	794	50	18 344
INSR	347	3		350
Lisieux	7 431	472	28	7 875
Paroisses	8 127	370	299	8 198
Services	291	9	208	92
total	33 939	1 656	647	34 948

3.1.3 Immobilisations incorporelles

Elles sont évaluées à leur coût d'acquisition, après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement ou à leur coût de production.

Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

3.1.3.1 Méthode d'amortissement

Type d'immobilisations	Mode	Durée
Logiciels et progiciels	Linéaire	1 à 5 ans

3.1.4 Immobilisations corporelles

Elles sont évaluées à leur coût d'acquisition, après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement ou à leur coût de production.

Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.



3.1.4.1 Principaux mouvements

La variation des immobilisations en 2022 s'explique notamment :

- **Curie : + 893 k€**

dont :

- Appartement 8 rue des Cultures	170 k€
- Appartement 44 rue de Falaise	95 k€
- Chaudière bâtiment principal	60 k€
- Drainage Eglise Saint Paul	49 k€

- **Direction du Pèlerinage : + 1 434 k€**

dont :

- Chapelle Martin	917 k€
- Les Buissonnets	223 k€
- Campanile	90 k€

3.1.4.2 Méthode d'amortissement

Types d'immobilisations		Mode	Durée
Constructions	Structure	Linéaire	31 à 50 ans
	Couverture	Linéaire	11 à 30 ans
	Menuiserie extérieure	Linéaire	10 à 20 ans
	Menuiserie intérieur	Linéaire	10 à 20 ans
	Sols	Linéaire	2 à 15 ans
	Murs	Linéaire	2 à 15ans
	Electricité - Chauffage	Linéaire	3 à 20 ans
	Plomberie	Linéaire	3 à 20 ans
	Ascenseurs	Linéaire	3 à 15 ans
Agencements des constructions		Linéaire	10 à 40 ans
Matériel et outillage industriels		Linéaire	5 à 10 ans
Installations générales		Linéaire	10 à 30 ans
Matériel de transport		Linéaire	4 à 6 ans
Matériel de bureau		Linéaire	5 à 10 ans
Mobilier de bureau		Linéaire	5 à 10 ans

3.1.5 Immobilisations financières

Elles sont évaluées à leur coût d'acquisition. Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

Les immobilisations financières se composent principalement de :

(K€)	2022	2021
Titres et participations	136	136
Titres capitalisation CNP	159	159
Avances Louis Saulet	439	439
RCF	40	40
Prêt paroisses	11	24
Prêt personnel	19	23
Accueil Notre Dame de la Délivrande	16	45
Association Saint Etienne	110	110
Intérêts courus sur créances immobilisées	316	310
Dépôts et cautionnement	2	2
Prêt d'honneur RCF 190522	15	
total	1 264	1 290

Les immobilisations financières sont dépréciées à hauteur de 478 k€. L'avance financière à l'Association Louis Saulet, dont les modalités de remboursement ne sont pas arrêtées, a été dépréciée intégralement en 2008.

(K€)	AN	augmentation	diminution	solde
Avance Louis Saulet	439			439
Avance RCF	15	5		20
Prêt accueil Notre Dame de la délivrante	45		29	16
Prêt personnel	3			3
Total	502	5	29	478

3.1.6 Immobilisations en cours

Les mouvements de l'exercice sur les immobilisations en cours sont les suivants :

(K€)	AN	+	-	Solde
Curie	706	30	711	25
Lisieux Paroisses	1 770	1 384	956	2 198
Total	2 475	1 414	1 667	2 223

Les immobilisations en cours concernent notamment :

- Chapelle Martin (Lisieux)	1 464 k€
- Les Buissonnets (Lisieux)	420 k€
- Le Dôme (Lisieux)	114 k€
- Campanile (Lisieux)	109 k€



3.1.7 *Evaluation des stocks*

Les stocks de fournitures et matières sont évalués selon la méthode FIFO. Ils s'élèvent à 204 k€ au 31 décembre 2022. Ils concernent :

- Curie	11 k€
- Direction du Pèlerinage	73 k€
- Paroisses	120 k€
	<hr/>
	204 k€

Les stocks sont dépréciés à hauteur de 15 k€.

3.1.8 *Créances*

Elles sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Les créances qui s'élèvent à 2 704 k€ sont composées notamment de :

- **Legs en instance**

Les legs en instance s'élèvent à 1 464 k€ au 31 décembre 2022. L'évaluation se fait en fonction des données transmises par les notaires.

- **Produits à recevoir : 127 k€.**

Les créances, autres que les legs en instance, sont à échéance à moins d'un an.

3.1.9 *Valeurs mobilières de placement*

Les valeurs mobilières de placement s'élèvent à 10 660 k€ bruts au 31 décembre 2022 et sont dépréciées à hauteur de 150 k€. La valeur nette des valeurs mobilières de placement au 31 décembre 2022 s'établit donc à 10 510 k€. La valeur brute se répartit de la façon suivante :

- Curie	6 375 k€
- Lisieux	4 284 k€

Au 31 décembre 2022 :

- La plus-value latente sur les valeurs mobilières représente 756 k€ et se répartit :

	en K€
Curie	563
Lisieux	193
	756

- La provision pour dépréciation constatée est de 150 k€ (valeur de cession au 31 décembre 2022 inférieure au prix d'acquisition) :

(K€)	AN	+	-	Solde
Curie	39	150	39	150
Paroisses	39	150	39	150

- Les intérêts courus non échus représentent 8 k€.

3.2 *Passif*

3.2.1 *Fonds associatifs*

Variation des fonds propres	A l'ouverture de l'exercice	Augmentation	Diminution ou Consommation	A la clôture de l'exercice
Fonds propres sans droit de reprise	14 342 093	10 490	618 529	13 734 054
Fonds propres avec droit de reprise	24 044			24 044
Ecart de réévaluation	-			-
Réserves	231 020	-	96 390	134 630
Report à nouveau	9 461 637	3 288 487		12 750 124
Excédent ou déficit de l'exercice	3 207 277	1 247 682	3 207 277	1 247 682
Situation nette	27 266 072	4 450 269	3 825 806	27 890 535
Subventions d'investissement	2 004 228	35 854	204 526	1 835 556
Provisions règlementées				-
TOTAL	29 270 300	4 486 123	4 030 332	29 726 092

3.2.2 Fonds dédiés

K€	Fonds à dégager au début de l'exercice A	Engagement à réaliser sur nouvelles ressources affectées (6894) B	Utilisation en cours d'exercice (7894) C	Fonds restants à engager en fin d'exercice (19) D= A+B-C
Pèlerinage de Lisieux	7 290	224	482	7 033
Paroisses	38	12	7	43
INSR	3			3
Curie	673	9	156	526
Autres				
Total	8 004	246	644	7 605

Les fonds dédiés concernent principalement la Direction du Pèlerinage et proviennent essentiellement des mailings pour 6 970 k€ dont l'affectation est la suivante :

Affectation des fonds dédiés (en K€)	31/12/2022
Nettoyage mosaïques et marbres / Cheneaux gouttières basilique	0
Buissonnets (sept 2011+ sept 2014 + avril 2015 + avril 2016+ sept 2016)	836
Chemin de croix (avril 2013+ septembre 2013+ septembre 2016 + nov 2017)	42
Sonorisation basilique+ accès handicapés buissonnets (septembre 2014 + avril 2015)	30
Campanile - Chapelle Martin et Chemin de Croix	5 000
Eclairage de la crypte (avril 2017)	0
Chapelle des parents Marin (sept 2015+ nov 2016+ avril 2018)	307
Réalisation calice et patène + escalier Basilique et accès Diorama (juin 2018)	0
Foyer Sainte Thérèse (septembre 2019)	184
Accès handicapés dôme basilique Tranche 1	150
Mise aux normes SSI Basilique - Reliquaire Ste Thérèse à redorer	37
Clôture sécurité / vidéosurveillance basilique + Statue Jean Paul II	83
Chaudière crypte - Fonctionnement (Juin 2021)	0
Accès handicapés dôme basilique Tranche 2	150
Accès handicapés Dôme Tranche 3 + Réseau arrosage explanade	36
Restauration maison des Buissonnets + ses abords - Tranche 1	116
Total	6 970

3.2.3 Subventions d'investissements

Les mouvements des subventions nettes sont les suivants :

	AN	+	-	Solde
Curie	692	32	48	675
Lisieux	1 240	4	146	1 099
INSR				
Paroisses	72		11	61
Autres				
Total	2 004	36	205	1 835

3.2.4 Provisions pour risques

Les provisions pour risques ont entièrement été reprises cette année. Les provisions d'indemnités de retraite sont désormais comptabilisées.

	AN	RAN changement méthode	augmentation	diminution	(K€) solde
Curie	21	521		241	301
Pèlerinage de Lisieux	20	113	1	45	89
total	41	634	1	286	390



3.2.5 *Etat des dettes*

3.2.5.1 *Dettes financières*

- Les dettes financières comprennent notamment :

- Les emprunts bancaires des paroisses	64 k€
- Les messes à célébrer	1 478 k€

- Les dettes financières à plus d'un an sont les :

- Emprunts des paroisses	64 k€
--------------------------	-------

Les dettes financières autres que celles précisées ci-dessus sont à moins d'un an.



4 Informations relatives au compte de résultat

4.1 Résultat par secteur

Entité	Résultat 2022	Résultat 2021
Curie	33 441	1 716 070
Direction Lisieux	829 201	1 445 083
Paroisses consolidées	482 818	91 134
INSR	0	0
Maison Diocésaine	-1 617	2 724
Aumônerie étudiante	-18 996	7 734
Formation permanente	2 204	-1 973
Foyer Pierre Maubant	-17 364	-16 976
Foyer Saint Gilles	7 597	588
Hospitalités	-8 095	74 957
Pèlerinages Diocésains	-9 930	-3 003
Maison Théophile	-1 298	-461
Communauté de Tordouet	-2 205	1 047
Pastorale de la santé	-1 950	1 066
Pastorale des Jeunes	-21 927	-11 631
Frat'Jeunes	-517	-1 208
Autres services	-2 457	-1 484
Retraitement	-21 224	-96 390
TOTAL Résultat consolidé	1 247 681	3 207 277

4.2 Résultat financier

Le résultat financier est un excédent de 131 k€ et comprend notamment les :

- Provisions et dépréciations sur titres	- 86 k€
- Produits financiers des placements et des livrets	+ 174 k€
- Gain des cessions de VMP	+ 98 k€
- Charges financières sur emprunts et comptes courants	- 34 k€
- Pertes sur cession de VMP	- 21 k€



4.3 **Résultat exceptionnel**

Le résultat exceptionnel 366 k€ comprend notamment les :

- Plus-values nettes sur cession d'immobilisations	362 k€
- Subventions d'investissements rapportées au compte de résultat	203 k€
- Promesse de fonds non versée	- 180 k€



5 Autres informations

5.1 Effectif

L'effectif de l'Association Diocésaine représente au 31 décembre 2022 :

au 31/12/2022	ETP
Curie	27
Paroisses	24
INSR	3
Direction des Pèlerinages	20
Total	74

5.2 Engagements hors bilan

5.2.1 Engagement retraite

L'estimation des droits acquis au 31 décembre 2022 au titre du départ à la retraite pour le personnel laïc de la Curie, de l'INSR et de la Direction du Pèlerinage, représente 131 k€ (charges sociales incluses).

Les engagements de la Curie et de Lisieux ont été comptabilisés à partir de cette année.

Le calcul de l'engagement « Indemnités de départ à la retraite » a été réalisé sur la base d'un départ à la retraite à 67 ans, selon les modalités de la convention collective du « Personnel laïc salarié de l'Eglise Catholique du Diocèse de Bayeux et Lisieux », avec un taux d'actualisation de 3,86 %.

5.3 Informations concernant les contributions volontaires : nature, importance (bénévolat, mise à disposition...)

L'Association Diocésaine bénéficie de contributions volontaires en nature correspondant à l'implication de bénévoles principalement au niveau des paroisses.

La conférence des Evêques de France considère que les missions bénévoles réalisées en Eglise résultent du statut de baptisé. Ainsi, ces missions ne sont pas valorisées et comptabilisées.

5.4 Rémunération des trois plus hauts cadres dirigeants

En application de la loi n° 2006-586 du 23 mai 2006 relative au volontariat associatif et à l'engagement éducatif, nous vous informons qu'aucune rémunération et avantage en



Association Diocésaine de Bayeux

Annexe aux comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2022

KPMG ESC & GS

7 juin 2023

nature n'a été versé aux trois plus hauts cadres dirigeants (membres du Conseil d'Administration) au titre de leur mandat ou d'un emploi salarié au sein de l'Association pour l'exercice 2022.

© 2023 KPMG ESC & GS, société d'exercice libéral par actions simplifiée et société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'Ordre des experts-comptables, membre français du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais (« private company limited by guarantee »). Tous droits réservés. Le nom KPMG et le logo sont des marques déposées ou des marques de KPMG International. [Imprimé en France]. 20

Le Commissaire aux Comptes
pour Fitéco
le chargé du mandat